



## Compte rendu du CTM MEDDE-MLHD du 17 juin 2016

**Vos Elu(es) :** Isabelle Robert, Marie-José Leliard, Gaëtan Silène, Nicolas Baille, Francis Combrouze. Experts **point unique Quasi-statut des contractuels des établissements publics de l'Environnement** : Gilles Oberrieder (UGFF-CGT), Daniel Gascard (FSU).

*Lire par ailleurs le compte- rendu intersyndical sur le point Quasi-statut des contractuels des établissements publics de l'Environnement.*

Le secrétaire général, qui préside le CTM en l'absence des deux ministres, répond en substance les éléments suivants aux déclarations liminaires de vos représentants (**lire ci-dessous la déclaration CGT-FSU**). Il annonce au préalable qu'il ne peut commenter le conflit majeur en cours sur le « projet de loi travail », ni nos demandes sur la revalorisation attendue du point d'indice pour compenser les pertes accumulées de pouvoir d'achat.

- **RIFSEEP** : toujours pas de retour des demandes de dérogation à l'application aux corps techniques et d'exploitation. Selon lui, l'absence d'arbitrage début juillet signifiera en tout de cause, pas d'application à ces corps du RIFSEEP en 2017.
- **Plan ministériel de Requalification** : il admet avoir un vrai débat avec la DGAFP et nous assure que les requalifications sur 3 ans sont légitimes au vu des rapports du CGEDD et des réformes subies ces dernières années. Il reconnaît les problèmes d'inversion de carrières pour une partie des passages de C en B, en raison des effets des grilles indiciaires issues de PPCR. Il confesse ne pas être en capacité d'obtenir l'arbitrage par Matignon de l'application du plan en dépit des demandes des ministres.
- **Cycles de mobilité** : il rappelle que le passage à 2 cycles au lieu de 3 est une décision interministérielle, les DDI concernant 1/3 de nos effectifs. Par extension cela s'impose donc à tous les personnels et services, pour lui la question étant désormais, comment améliorer les processus de mobilité.
- **Rémunérations et Primes OPA** : la note de gestion doit partir début juillet.
- **Météo-France** : les discussions sur les effectifs et moyens 2017 de l'établissement ont commencé avec le ministère du budget et « nous sommes attentifs ». Le COP 2017-2021 de Météo France ne devrait pas comporter pas d'engagement sur les effectifs, les élections du printemps 2017 sont un problème à cet égard,
- **Effectifs** : il est vrai que l'arbitrage rendu préserve les emplois à la **DGAC** pendant les 3 ans à venir en assurant le remplacement de tous les départs en retraite et en recrutant. Pour la future AFB, l'annonce présidentielle du 25 avril « d'effectifs et de moyens supplémentaires » devra se concrétiser avec les arbitrages du PLF 2017 (établissements fusionnés **ONEMA, AAMP, PNF, ATEN**). Sur la mise à niveau des effectifs des missions **d'exploitation routière**, un travail est en cours,
- **Sécurité Routière** : le protocole de gestion est valable pour 2 ans, certes, mais cela évite une opération de « décroisement » des effectifs avec le ministère de l'intérieur. Beaucoup va dépendre, s'agissant de la reconduction de ce protocole, de la manière dont le ministère de l'intérieur apprécie les choses,
- **Mayotte** : au contraire d'autres départements, notre ministère gère l'ensemble des personnels des routes. Nous veillons avec la DEAL à ces effectifs et nous savons à

quel point la situation sociale est délicate. De manière plus générale en lien avec l'Outre Mer sur les problèmes des agents de la Fonction Publique d'Etat, les ministères doivent effectivement prendre position sur les problèmes rencontrés et ce travail est en cours

- **Réforme territoriale** : le comité de suivi ministériel sera convoqué le 4 juillet,
- **Secours aux agents actifs et retraités victimes des inondations** : nous sommes d'accord pour regarder cela sans délai en lien avec le CCAS et les CLAS des départements et régions concernés.

## Comité technique ministériel du 17 juin 2016

### Déclaration liminaire CGT-FSU

Lue par Nicolas BAILLE

Monsieur le Secrétaire Général,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers camarades,

Après plus de trois mois de mobilisation des salarié-es, des jeunes, des privé-es d'emploi et des retraité-es, la mobilisation se poursuit et s'amplifie comme le montre la journée du 14 juin avec 1 300 000 personnes qui ont manifesté à l'appel des organisations syndicales et de jeunesse. La votation citoyenne se poursuit. Nous sommes loin de l'essoufflement annoncé par certains. La FNEE-CGT appelle d'ores et déjà à participer aux mobilisations nationales des 23 et 28 juin prochains.

Aux MEEM et MLHD, l'intersyndicale FO-CGT-FSU-Solidaires a appelé les personnels à la grève le 14 juin pour exiger :

- ✓ le retrait du projet de Loi Travail dont la doctrine entraînerait la fin de la primauté des dispositions législatives et réglementaires (Statut général et statuts particuliers) dans les services et établissements publics assujettis aux pouvoirs des préfets,
- ✓ une nouvelle augmentation de la valeur du point d'indice permettant le rattrapage des pertes subies,
- ✓ le dégel des mesures catégorielles,
- ✓ le maintien des trois cycles de mobilités des corps MEEM/MLHD.

Des grèves reconductibles ont eu lieu ou ont lieu pour le devenir des missions, des emplois, des conditions de travail comme dans les EP Environnement, les DIR, à VNF, à Météo-France ou à la DGAC. Nous dénonçons une fois de plus, le recours abusif au « maintien dans l'emploi » dans une série de services (DIR Ouest par exemple avec une centaine d'agents). A la DGAC notons la victoire : la CGT et l'unité syndicale ont contraint le gouvernement à céder sur le dogme de réduction des effectifs dans la Fonction publique et à décider du remplacement poste pour poste de tous les départs pour les 3 années à venir. Le 26 mai dernier une forte mobilisation des Ouvriers d'Etat à l'appel de la CGT, plus de 2500 manifestants dans les rassemblements ! Cela a permis de premières avancées : à l'IGN, pour la première fois depuis 2013, la DRH va faire officiellement des demandes d'embauches d'Ouvriers d'Etat. A l'Aviation Civile, dans le cadre du protocole, les effectifs vont être maintenus. En général, pour les OPA de tout le périmètre ministériel, la DRH s'est engagée auprès de notre Fédération et de la FEETS-FO dans un relevé de décisions à relancer les services employeurs et à réactiver l'agenda social à partir d'un travail sur les missions. L'annonce présidentielle du 25 avril « des effectifs et des moyens supplémentaires à l'AFB » fait suite aux actions de l'intersyndicale des EP Environnement, mais ne se traduit pas concrètement par une discussion sur l'évolution des plafonds d'emplois !

Les lettres de cadrage budgétaire adressées par Matignon à l'ensemble des ministères prévoient une stabilisation de la masse salariale, une réduction de 2% des effectifs et le gel de toutes les mesures

catégorielles dans les ministères « non prioritaires ». C'est la poursuite de l'austérité avec de graves conséquences pour les agents et le service public rendu à la population.

D'ailleurs pouvez-vous nous dire si la Fonction publique et Bercy ont validé le plan ministériel de requalification et la demande de dérogation des corps techniques et d'exploitation à l'application du RIFSEEP ?

Le comité de suivi de la réforme territoriale ne s'est pas réuni depuis longtemps. Nous demandons sa réunion et un état des lieux précis notamment des problèmes concernant les refus de pré-positionnement et des demandes de versement de la PARRE dont nous attendons toujours d'être concertés sur la note de gestion ministérielle qui doit être publiée. Les agents des DREAL et DDT-M subissent les transferts, mutualisations et suppressions de missions et leurs conditions de travail se dégradent toujours plus. Il en va de même dans des DREAL non fusionnées et nous vous remettons à titre d'exemple la motion des agents de la DREAL PACA.

Où en êtes-vous des versements des primes de restructurations de services (PSR) qui étaient bloquées par les services de la DGFIP ?

Concernant les missions, les dernières inondations soulignent le rôle indispensable des services et établissements du MEEM, SPC des DREAL et ceux de Météo-France.

Pourtant, la ministre de l'Environnement Ségolène Royal « qui a vécu Xynthia » applique sans discernement une baisse d'effectifs de 2.5 % par an à Météo-France, projetant de lui faire perdre au moins 350 emplois sur les 3000 actuels dans les 5 ans à venir. Les effectifs ont déjà baissé de 20 % sur les 10 dernières années soit une perte de 700 emplois, s'accompagnant d'une réduction annuelle de la subvention pour charges de service public.

Pour faire face à cette pénurie, le PDG de Météo-France a annoncé la disparition des centres météorologiques de proximité et la fin de la prévision locale. Mais plus encore, il a décidé d'automatiser complètement la production des données météorologiques, ce qui met en péril la qualité et le sérieux des informations qui seront fournies. Les missions de l'établissement sont menacées, y compris celles de la sécurité des personnes et des biens.

La ministre « de la démocratie participative » a acculé les représentants du personnel à boycotter toutes les instances depuis 10 mois pour obtenir 2 rendez-vous avec son cabinet et pour que le PDG de Météo-France communique enfin aux agents le plan de restructuration. Aujourd'hui, les boycotts se poursuivent. Météo-France est en action sur le mois de juin avec des grèves, actions localisées dans certains services, dont ceux de la prévision, et des temps forts ont eu lieu du 11 au 14 juin. Un rassemblement est programmé pour le Conseil d'administration le 24 juin où sera présenté le Contrat d'Objectif et de Performance 2017-2021.

L'avenir de Météo-France, avec l'ensemble des fonctions liées au changement climatique, concerne tous les Français, le débat ne doit pas se limiter aux couloirs du ministère de l'Environnement... ou de Bercy ! Une pétition a été lancée, elle a déjà recueillie plusieurs milliers de signatures. Elle demande :

- ✓ L'arrêt immédiat de la baisse des effectifs à Météo-France.
- ✓ Des moyens permettant la fourniture d'un service public météorologique de qualité dans toutes ses composantes (recherche, prévision, climatologie...).
- ✓ Un service public ancré dans les territoires avec une expertise, une assistance et un conseil humain bénéficiant des savoir-faire des météorologistes.

Nous profitons de ce CTM pour vous demander Monsieur le Secrétaire général, comme cela a déjà été fait par le passé, un engagement du ministère, en lien avec le CCAS, de soutien y compris financier auprès des agents actifs et retraités du ministère qui ont été touchés par les inondations.

Par ailleurs, nous sommes toujours dans l'attente de réponses à notre courrier du 20 avril dernier adressé à nos ministres concernant plusieurs sujets de l'agenda social ministériel ; l'application des grilles de rémunérations PPCR avec des inversions de carrières et des pertes de rémunérations ; sur les politiques de financement des infrastructures de transports, des missions dans les domaines de l'urbanisme et du conseil aux territoires, du logement et de l'ingénierie publique territoriale de l'Etat et de ses EP, sur l'évolution du dispositif Natura 2000...

Enfin, le 9 juin, des dizaines de milliers de retraité-e-s se sont retrouvés dans plus de 90 rassemblements et manifestations dans toutes les régions de France. Ils répondaient à l'appel de la quasi-totalité des Organisations syndicales et Associations de retraités pour revendiquer contre le gel de leurs pensions, pour l'amélioration de leur pouvoir d'achat, pour le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1<sup>er</sup> janvier de l'année.

Le Gouvernement doit entendre le mécontentement des retraités. Non, ils ne sont pas des nantis. Près de 10% d'entre eux ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté.

S'agissant des retraités de nos ministères, nous vous rappelons l'urgence de concrétiser enfin vos engagements pour le suivi post-professionnel et leur accès réel à l'action sociale par un dispositif de communication adapté.

Merci de vos réponses.